Grille d'évaluation certificative (Annexe 4)

Destinée au maitre de stage

Unité d'enseignement : **Certificat d'aptitudes pédagogiques :** **Activités professionnelles de formation** Code : 9810 18 U36 D3	Nom et prénom de l'étudiant :

Cher collègue, maître de stage, qui avez accueilli notre étudiant de CAP,

Tout d'abord, nous vous remercions pour votre précieuse collaboration dans l'apprentissage du métier d'enseignant de notre étudiant. A l'issue du stage, nous vous sollicitons encore pour une toute dernière tâche qui n'est pas des moindres, celle de l'évaluation finale. Cette évaluation fera partie intégrante de l'évaluation certificative de l'étudiant au même titre que celle effectuée lors de la supervision de l'enseignant désigné au sein de notre établissement (dans la mesure du possible) et que celle du rapport de stage comprenant également une partie réflexive sur la pratique professionnelle corrigé par ce même enseignant.

Consignes :

La grille est composée de 2 parties : seuil de réussite et degré de maîtrise. Pour pouvoir évaluer les AA (acquis d'apprentissage) du seuil de réussite, tous les AA préalables doivent être atteints et pour pouvoir évaluer le degré de maîtrise, tous les AA du seuil de réussite doivent être atteints.

Il serait enrichissant pour l'étudiant et pour nous que vous formuliez des remarques et des observations concernant chaque acquis d'apprentissage.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Cordialement,

L'équipe pédagogique de l'IPEPS de Wallonie Picarde

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra atteindre tous les acquis d'apprentissage « préalables » (obligatoirement acquis pour poursuivre l'évaluation) et tous les acquis d'apprentissage suivants.

AA préalables	**Acquis**	**Non acquis**
Il tient compte, dans ses préparations d'activités d'enseignement/apprentissage des caractéristiques du public visé : • Âge ; • Niveau ; • Type d'enseignement ; • Section ; • Plan individuel d'accompagnement (éventuellement).		
Il respecte la déontologie et l'éthique professionnelle : • Il démontre, par son attitude, son respect envers ses collègues (maitre de stage, compris) et sa capacité d'intégration dans l'équipe ; • Il démontre, par son attitude, son respect envers les élèves • Il démontre son respect pour le secret professionnel et applique son devoir de discrétion ; • Il démontre, à travers ses dispositifs d'enseignement/apprentissage, sa prise en compte des objectifs du type l'enseignement choisi ; • Il démontre, par son attitude, son respect du règlement d'ordre intérieur et du projet d'établissement de l'école choisie.		
Il respecte les documents de référence : • Il se base, pour la construction de son dispositif d'enseignement/apprentissage sur le référentiel officiel adéquat ; • Il analyse ce référentiel et respecte les consignes s'y retrouvant en termes de compétences à développer et à évaluer.		
Il respecte les règles d'usage de la langue française : • dans ses préparations ; • dans ses supports ; • en classe (lors de communication écrite ou orale) : o Son orthographe et sa grammaire sont rigoureux ; o Son vocabulaire est adéquat, spécifique et adapté ; o Sa structure est cohérente et logique.		
Tous les critères ci-dessus doivent être atteints. Remarques et observations relatives à ces acquis préalables :		

AA 1 : L'étudiant sera capable de gérer un groupe-classe en tenant compte des caractéristiques du public-cible, des aspects relationnels et communicationnels	**Acquis**	**Non acquis**
Il tient à jour les documents administratifs qui incombent à la fonction d'enseignant : • Journal de classe ; • Liste de présence ; • Cahier de matière vue.		
Il tient compte et démontre son adaptation aux caractéristiques de son public dans l'application concrète de ses dispositifs d'enseignement/apprentissage (rythme, exemples donnés, méthodologie, support vocabulaire,…) : • Âge ; • Niveau ; • Type d'enseignement ; • Section ; • Plan individuel d'accompagnement (éventuellement).		
Il met en place un agencement de classe favorisant l'apprentissage		
Il favorise la participation de tous		
Il fait respecter les règles applicables dans le contexte spécifique dans lequel il se trouve		
Il crée, par son attitude, une ambiance favorable à l'apprentissage		
Il gère de manière positive les éventuels conflits entre élèves, entre lui et les élèves		
Il prend en compte les questions de chaque élève et y répond de manière adéquate tant du point de vue de la forme que du fond		
Il prend en compte l'expérience individuelle des élèves (ex : référence à un stage) dans son processus d'enseignement/apprentissage		
Il prend en considération les erreurs des élèves comme faisant partie de l'apprentissage et y répond de manière adéquate		
Certains critères peuvent être non observés[1] **Tous les critères observés doivent être atteints.** Remarques et observations relatives à cet acquis d'apprentissage :		

[1] Si tel est le cas, indiquez « NO » dans la case correspondante

AA 2 : L'étudiant sera capable de mettre en œuvre des activités d'enseignement et d'apprentissage variées en ayant recours à des méthodologies et à des ressources adaptées, en faisant référence à des contenus disciplinaires corrects et rigoureux et en plaçant l'apprenant dans des situations porteuses de sens, lui permettant de développer et d'intégrer des compétences	**Acquis**	**Non acquis**
Il respecte, dans sa mise en pratique et dans la mesure du possible, sa planification (timing, méthode, utilisation de support,…)		
Il s'adapte aux imprévus dans sa mise en pratique		
Il met en place des activités d'enseignement et d'apprentissage variées : • Au niveau taxonomique ; • Au niveau des méthodes ; • Au niveau des supports y compris l'utilisation de TICE.		
Il choisit des méthodes adaptées aux contenus		
Il choisit des méthodes permettant aux élèves de participer à leur construction des compétences – méthodologies actives		
Il a recours à des ressources variées, adaptées et fiables		
Il a recours à des contenus corrects et rigoureux		
Il a recours à des situations-problème : • porteuses de sens pour les élèves ; • permettant de développer et d'intégrer les compétences visées.		
Certains critères peuvent être non observés[2] **Tous les critères observés doivent être atteints.** Remarques et observations relatives à cet acquis d'apprentissage :		

[2] Si tel est le cas, indiquez « NO » dans la case correspondante

AA 3 : L'étudiant sera capable d'évaluer des acquis d'apprentissage d'activités menées	**Acquis**	**Non acquis**
Il met en place des évaluations formatives : • régulièrement ; • quand le besoin s'en fait sentir ; • dans un but clair et précis ; • de manière adéquate (que ce soit de façon formelle ou informelle) ; • fiables (évaluant ce qui est effectivement à évaluer).		
Il fait une évaluation certificative fiable, valide et pertinente : • dont la forme est pertinente ; • se basant sur les compétences à évaluer ; • se basant sur une grille d'évaluation critériée (objective) et pondérée.		

Certains critères peuvent être non observés[3]

Tous les critères observés doivent être atteints.

Remarques et observations relatives à cet acquis d'apprentissage :

[3] Si tel est le cas, indiquez « NO » dans la case correspondante

Si tous les acquis d'apprentissage sont atteints, le degré de maîtrise peut être calculé.

Degré de maîtrise	50%	60%	70%	80%	90%	100%
Le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé.						
Le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles.						
Le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions.						
Le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.						

Moyenne obtenue : /100

Nom et prénom du maître de stage :

Date et signature :